

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT PC-2786-13-PD1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION PC-2786 AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SERVICE EN BOIS (BÂTIMENT ACCESSOIRE POUR LES JEUX D'EAU), DANS LE PARC VALOIS (ZONE PA28, LOT NUMÉRO 4 251 837)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par ce projet de règlement:

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, assistante greffière, de ce qui suit:

1. Lors de la séance tenue le **2 mai 2017**, le conseil municipal a adopté par résolution un projet de règlement PC-2786-13-PD1, modifiant le Règlement de construction PC-2786 afin de permettre la construction d'un bâtiment de service en bois (bâtiment accessoire pour les jeux d'eau) dans le parc Valois (Zone Pa28, lot numéro 4 251 837).
2. **Le 6 juin 2017**, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, à compter de 19 h 30 ou aussitôt que possible après, à la salle du conseil située au 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).
3. Au cours de cette assemblée, monsieur le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement vise le parc Valois (zone Pa28), situé à l'endroit approximatif suivant :
 - Au nord de l'avenue Donegani;
 - A l'est de la limite arrière des propriétés situées sur le côté est de l'avenue Broadview;
 - Au sud de l'avenue Belmont; et
 - A l'ouest de la limite arrière des propriétés situées sur le côté ouest de l'avenue de la Baie-de-Valois.
6. Le projet de règlement n° PC-2786-13-PD1 ainsi que l'illustration du parc Valois (zone Pa28) peuvent être consultés au bureau du service de affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de Ville de Pointe-Claire situé au 451, boulevard St-Jean, Pointe-Claire, à l'exception des jours fériés, du lundi au jeudi, de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30 et le vendredi, de 8h00 à midi.

Donné à Pointe-Claire, ce 10^{ième} jour de mai 2017.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC CONSULTATION RESPECTING THE DRAFT BY-LAW PC-2786-13-PD1, AMENDING THE CONSTRUCTION BY-LAW PC-2786 SO AS TO ALLOW THE CONSTRUCTION OF A WOODEN SERVICE BUILDING (ACCESSORY BUILDING FOR A SPLASH PAD), IN VALOIS PARK (ZONE PA28, LOT NUMBER 4 251 837)

To all concerned persons by this draft by-law:

Public notice is hereby given by the undersigned, Assistant City Clerk, as follows:

1. At the meeting held on **May 2nd, 2017**, Council adopted, by resolution, a draft by-law number PC-2786-13-PD1, amending the construction By-law PC-2786 so as to allow the construction of a wooden service building (accessory building for a splash pad), in Valois Park, (Zone Pa28, lot number 4 251 837).
2. **On June 6, 2017**, the Pointe-Claire municipal council will hold a public consultation meeting, from 7:30 p.m. or as soon as possible afterwards, at the Council chamber located at 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, in accordance with the Act respecting Land use Planning and Development (R.S.Q. chapter A-19.1).
3. During the public meeting, the Mayor or a council member designated by him, will explain the draft by-law and hear every person or body wishing to express an opinion.
4. This draft by-law does not include any provision susceptible to approval by referendum.
5. This draft by-law contemplates Valois Park (Zone Pa28), approximately located as indicated below:
 - North of Donegani Avenue;
 - East of the rear property line of the properties located on the east-side of Broadview Avenue;
 - South of Belmont Avenue; and
 - West of the rear property line of the properties located on the west-side of Baie-de-Valois Avenue.
6. The draft by-law No. PC-2786-13-PD1 may be consulted at the Legal Affairs and City Clerk Department, located at the City Hall, 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, from, with the exception of holidays, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., and on Friday, from 8:00 a.m. until noon.

Dated at Pointe-Claire, this 10th day of May 2017

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk